

de ces comités. C'est pourquoi je voulais rétablir les faits et ne pas me montrer injuste envers mes collègues.

En terminant mes observations ce matin je disais qu'il fallait tenir compte de l'opinion publique dans la plupart des pays membres de l'OTAN, notamment ceux de l'Europe occidentale, ainsi que dans d'autres pays qui ne font peut-être pas partie de l'organisation. Il faut d'abord que nous tenions compte de l'opinion publique en Allemagne. En effet, si nous ratifions et déposons le protocole, lequel doit être suivi de la signature ou de la ratification d'un traité de paix, nous voulons être assurés d'avoir réalisé quelque chose de définitif.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi les rapports émanant de Bonn et d'ailleurs; avec beaucoup d'intérêt et quelque inquiétude. C'est ainsi par exemple que j'ai appris qu'on avait révoqué en doute, devant un tribunal, le droit de l'Allemagne de l'Ouest souveraine d'adhérer à un traité qui prévoit son réarmement dans le cadre de l'alliance atlantique. On nous a dit qu'au sein de la population de l'Allemagne se manifeste actuellement une tendance de plus en plus grande à amener le chancelier M. Adenauer,—et je cite ici les paroles mêmes de son ministre des affaires allemandes:

A démontrer la volonté du gouvernement d'assumer la responsabilité de la réunification de l'Allemagne.

Autrement dit, les Allemands estiment de plus en plus (je crois que c'est l'opinion de la majorité) qu'avant de faire quoi que ce soit en matière de réarmement ou autrement, il faut considérer l'unification de l'Allemagne comme un facteur essentiel. En réalité, le chancelier allemand fait face à ce qui se rapproche d'une rébellion au sein de son propre parti, comme l'indique dans une certaine mesure la citation que je viens de lire.

Le parti social-démocrate, la plus forte opposition là-bas, s'oppose certainement à ce qu'on prenne des mesures avant que l'unification de l'Allemagne soit discutée et même avant que des élections libres aient eu lieu.

Non seulement ce qui se fait en Allemagne suscite-t-il des inquiétudes et une sérieuse opposition, mais nous constatons qu'une situation quelque peu semblable existe en France. Le gouvernement français n'est pas un gouvernement socialiste; c'est un gouvernement de coalition. Dans une dépêche de Paris parue dans le *Times* de New-York du jeudi 12 juin, nous lisons que le cabinet français a donné instruction à son ministre des Affaires étrangères, M. Schuman, de réclamer la tenue prochaine d'une conférence entre l'Union soviétique et les trois grandes puissances de l'Ouest. La conférence n'étudierait que deux problèmes: d'abord, les conditions qui doivent

entourer des élections libres en Allemagne et les circonstances dans lesquelles l'unification de l'Allemagne serait la plus efficace.

Bien que la chose n'ait pas été confirmée, on a supposé que, dans sa note, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, préconisait une conférence des quatre grandes puissances, en réponse à la dernière note des Soviets. D'après cette dépêche émanant de Paris, M. Schuman a été prié d'appuyer ce point de vue si M. Eden l'exprimait. Je le répète, Londres n'a pas confirmé l'attitude de M. Eden.

Dans cette même dépêche, le *Times* de New-York rapporte que des autorités françaises sont bien convaincues qu'aucun gouvernement ne devrait risquer de paraître hésiter à négocier avec l'Union soviétique, car elles craignent voir se manifester en Europe une plus grande tension par suite de la signature des traités unissant l'Allemagne occidentale à la coalition de l'Ouest. L'article ajoute que même M. Schuman a signalé dernièrement qu'il y aurait du temps pour négocier avant la ratification des traités et qu'on était disposé, en France, à différer la ratification peut-être jusqu'à la fin de l'année et à insister pour que des négociations aient lieu de nouveau cet été avec l'Union soviétique. Le journal mentionne que, selon que le parlement français est convaincu ou non que les puissances occidentales ont tenté un réel effort en vue de discuter le problème allemand avec Moscou, il ratifiera ou ne ratifiera pas le traité.

Je crois que tout ceci souligne quelque chose que le ministre des Affaires étrangères a dit ce matin. Il a dit que si la Chambre ratifie le protocole à la fin du présent débat, l'instrument ne sera pas déposé aux États-Unis mais il sera réservé jusqu'à ce que se soit précisée la situation générale de l'Europe occidentale. Je crois que c'est une disposition fort judicieuse. De fait si le ministre n'avait pas dit cela ce matin, j'aurais été enclin,—je crois que je l'aurais fait,—à proposer un amendement visant à supprimer la dernière partie de la résolution dont nous sommes saisis et à y substituer des termes à cet effet. Par suite de la déclaration du secrétaire d'État aux Affaires étrangères je crois que la proposition d'un tel amendement est inutile car l'instrument ne sera pas déposé tant que la situation outre-mer n'aura pas été précisée davantage.

Voilà pour la situation en France à l'heure actuelle. La nouvelle dont j'ai parlé ainsi qu'un article que M. Drew Middleton a rédigé à Bonn et qui a été publié dans le *Times*